



PRESENTATION DE L'OFFRE DE SERVICE



CONSEIL EN ENERGIES

Objectifs

Inciter à des économies d'énergie sur l'exploitation agricole.
Promouvoir la production et l'utilisation d'énergies renouvelables en agriculture.
Accompagner les projets individuels et collectifs (biomasses agricoles, photovoltaïque, biogaz...).

Qui est concerné ?

Tous les agriculteurs souhaitant optimiser leur consommation électrique, produire des énergies renouvelables et diversifier l'activité agricole.

Prestation proposée

- Diagnostic énergétique et prescriptions pour améliorer l'efficacité énergétique de votre exploitation.
- Instruction de dossiers dans le cadre du Plan de Performance Energétique (PPE).
- Accompagnement et mobilisation des partenaires pour solliciter des financements et co-financements (CEE-appel à projet-aides Energivie...).
- Contrôles tracteur et engin de levage.
- Accompagnement de projets individuels et collectifs de production de biomasse, de biogaz et photovoltaïque.
- Participation à l'observatoire photovoltaïque.

Nous vous remettons :

- Une synthèse du diagnostic énergétique et des propositions d'actions
- Le dossier PPE à déposer aux services instructeurs de la DRAAF.
- Le dossier CEE à déposer auprès de l'Electricité de Strasbourg.
- Un bilan mensuel de votre production photovoltaïque.
- Une étude de faisabilité technique pour tout projet.
- A l'issue du rendez-vous, un compte rendu écrit de diagnostic et de conseil vous sera remis.

Nos

- Avis neutre, professionnel et confidentiel.
- Expertise technique actualisée en continu.
- Bonne connaissance des contraintes agricoles et réglementaires.
- Des engagements avec plusieurs partenaires.
- Formation aux outils d'analyse et agréés par la DRAAF pour la réalisation des diagnostics énergétiques.

Tarifs - Durée

Sur demande.
Conditions générales de vente sur demande et consultables sur le site internet

Nous nous adaptons à vos besoins, la durée de cette prestation sera préciser dans le contrat.

Vos conseillers référents

- **Schiltigheim**
 - **Patrice DENIS**
(pour les actions contrôles tracteurs et engins de levage)
03 88 74 13 13
patrice.denis@alsace.chambagri.fr
 - **Christophe GINTZ**
03 88 19 17 85
christophe.gintz@alsace.chambagri.fr
 - **Céline VEIT**
03 88 19 17 08
Celine.veit@alsace.chambagri.fr
- **Sainte-Croix en Plaine**
 - **Sophie DELATTRE**
(biomasse, miscanthus)
03 89 20 97 74
sophie.delattre@alsace.chambagri.fr
 - **Mathieu GESIOT**
03 89 20 98 05
mathieu.gesiot@alsace.chambagri.fr
- **Altkirch**
 - **Jean-François STREHLER**
03 89 08 97 60
jean-francois.strehler@alsace.chambagri.fr



■ **Siège et Site du Bas-Rhin**
2 rue de Rome - CS 30022 - SCHILTIGHEIM
67013 STRASBOURG Cedex
■ **téléphone** : 03 88 19 17 17 ■ **fax** : 03 88 83 30 54

Chambre d'agriculture Alsace

■ **Site du Haut-Rhin**
11, rue Jean Mermoz -BP 80038
68127 STE CROIX EN PLAINE
■ **téléphone** : 03 89 20 97 00 ■ **fax** : 03 89 20 97 01

■ **mail** : direction@alsace.chambagri.fr ■ **Site internet** : www.alsace.chambagri.fr
■ **Heures d'ouverture** : du lundi au vendredi : 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h

